DESCRIPTIONS

D'UNE ESPÈCE NOUVELLE ET D'UNE FORME SUPPOSÉE NOUVELLE DE POISSONS DE MER DE LA CÔTE D'ANNAM,

> PAR M. PAUL CHABANAUD, CORRESPONDANT DU MUSÉUM.

Latilus Tollardi, n. sp.

Côte d'Annam [Dr. A. Krempf], 3 exemplaires. Type: Collection du Muséum, n° 1924-160.

Longueur totale	2701	millim.
Longueur, moins la caudale	220	
Hauteur du corps	53	-
Longueur de la tête	52	-
Hauteur du pédoncule caudal	25	22.0
Diamètre de l'œil	14	41111
Espace interorbitaire	17	
Hauteur du préorbitaire	12	
Longueur du maxillaire	26	-
Longueur de la pectorale	55	-
병목에 대통령에 얼마가 되었어야 하는데 그릇한데 하는데 되었다. 나는 나는 사람들은 사람들이 되었다.		A STATE OF THE REST

D. 22 (viii 15). — A. 14 (ii 12). — P. 15. — R. branch. 6. — Ligne latérale (tubes) 55. Écailles: ligne longit. au-dessus de la ligne lat. 80, au-dessous de la ligne lat. 70; ligne transv., au niveau de la région préanale, 6, 1, 22; entre la ligne lat. et l'anale 16. — Vertèbres 11 + 13.

Dans la longueur du corps (sans la caudale) : tête 4; hauteur 4. Dans la longueur de la tête : œil 3,8; maxillaire 2,1.

Corps subfusiforme, assez fortement comprimé; sa plus grande hauteur au niveau de la région thoracique. Profil supérieur parabolique depuis la bouche jusqu'à l'origine de la dorsale, subrectiligne ensuite; profil inférieur subrectiligne.

OEil assez grand, avec un pli cutané au bord antéro-supérieur de l'orbite, occupant environ le tiers de la circonférence de cette dernière. Bouche horizontale, grande; extrémité du maxillaire atteignant la verticale du bord postérieur de l'œil. Hauteur du préorbitaire égale aux deux

tiers du diamètre de l'œil. Sept rangs d'écailles ciliées sur les joues, limités, en avant, au bord postérieur du préorbitaire. Préoperculum à limbe nu; son bord postérieur oblique de haut en bas et d'avant en arrière, formant, avec le bord inférieur, un angle droit mais largement arrondi, très légèrement lobé; une denticulation fine et serrée au bord postérieur, plus grossière et plus écartée à l'angle, s'effaçant sur le bord inférieur. Operculum recouvert d'environ sept rangées obliques d'écailles ciliées; l'angle obtus; membrane operculaire anguleusement arrondie. Espace intermandibulaire large, ogival; membranes soudées, masquant l'isthme. Ecailles subrectangulaires, brièvement ciliées, avec des stries longitudinales parallèles, extrêmement fines et serrées (1), et une marge terminale, étroite, très finement quadrillée; ces écailles disposées longitudinalement en rangs subparallèles au profil dorsal, au-dessus de la ligne latérale, horizontaux au-dessous de cette même ligne. Ligne latérale parallèle au profil dorsal sur toute sa longueur, aboutissant un peu au-dessus du centre de la caudale; tubes horizontaux, droits, simples.

Dorsale à rayons faibles, flexibles; les sept premiers spiniformes, les suivants articulés et branchus; 1° presque aussi long que le 2°, égal luimême à la longueur de la partie postoculaire de la tête (2); les derniers rayons à peine d'un tiers plus longs que les premiers; la nageoire étant repliée sur le corps, son extrémité, un peu filamenteuse, atteint la base de la caudale. Pectorales triangulaires, aussi longues que la tête; leur extrémité aiguë, effilée. Ventrales plus brièvement effilées à leur extrémité, n'atteignant pas l'anus, un peu plus courtes que la distance entre le bord antérieur de l'œil et l'angle operculaire. Anale semblable à la dorsale; longueur de sa base très sensiblement égale à la moitié de la longueur de la base de la dorsale; 1° épine de moitié plus courte que la seconde; la 2° un peu plus courte que le 1° rayon articulé; extrémité de la nageoire atteignant la base de la caudale. Caudale presque entièrement squameuse, plus ou moins nettement trilobée; le lobe médian arrondi, le supérieur et l'inférieur pointus.

A la mâchoire supérieure : une rangée externe de dents fixes, aiguës, coniques, légèrement recourbées vers l'intérieur, graduellement plus courtes d'avant en arrière, dont quatre antérieures en forme de canines de moyenne grandeur; une bande interne, assez large en avant, graduellement rétrécie sur les côtés, de petites dents en carde, un peu mobiles. Mâchoire inférieure armée d'une dentition semblable, mais avec la bande

(1) Visibles au moyen d'une forte loupe.

⁽²⁾ Cette longueur n'est pas très exacte et doit être interprétée dans le sens de la distance entre la base du rayon et sa pointe, le rayon étant courbé, à cause de sa flexibilité, par l'effort de traction sur la membrane. Il faut déchirer cette membrane pour libérer le rayon, qui, dans ce cas, peut s'étendre et mesure alors un cinquième ou un quart de plus que la longueur précédemment indiquée.

de petites dents cardiformes limitée au tiers environ de la longueur des rameaux mandibulaires, qui ne portent, sur les côtés que la seule rangée externe de dents fixes; ces dernières, généralement plus longues que celles de la mâchoire supérieure, graduellement plus longues en avant mais sans canines distinctes. Palais et langue sans dents. Dents pharyngiennes supérieures assez fortes, surtout les antérieures, aiguës, coniques, légèrement courbées vers l'arrière et un peu mobiles. Branchiospines 8 + 12, très finement denticulées sur leur face interne; les extrêmes supérieures et inférieures rudimentaires; les plus longues au voisinage du centre de l'arc et mesurant la distance de la pupille à l'orbite. Processus hémal de la 1° vertèbre caudale courbé, vers l'avant, en angle arrondi et très obtus.

Coloration en eau formolée. — Entièrement rouge; tête indistinctement variée de jaune; toute la région dorsale brunâtre; des bandes longitudinales étroites, jaunes, courant le long de chaque rang d'écailles (1); une ligne noire, fine et très nette de l'occiput à l'origine de la dorsale. Membrane de la dorsale incolore, mais ornée d'une série de taches obliques d'un beau noir, nettement délimitées inférieurement, un peu nébuleuses en haut, placées entre chaque rayon, sauf les quatre derniers; cette série de taches forme une bande s'étendant obliquement depuis la base de la première épine de la nageoire jusqu'à l'extrémité du 11° rayon. Pectorales et ventrales rouges. Anale incolore. Caudale rouge, lavée de jaune vers sa base, enfumée de noirâtre vers son extrémité; son bord supérieur marqué, sur toute la longueur de sa tranche, d'une ligne noire, très fine.

Très voisin de Latilus japonicus Houtt., dont il diffère par la longueur du maxillaire, la forme du préoperculum, la dimension plus réduite de l'œil, la forme de la dorsale et la coloration. Chez L. japonicus Houtt., l'extrémité du maxillaire ne dépasse pas la verticale du centre de l'œil; le bord postérieur du préoperculum est vertical et l'angle est d'environ 110°; les premiers rayons de la dorsale sont courts. Chez L. Tollardi, l'extrémité du maxillaire atteint la verticale du bord postérieur de l'œil, l'angle du préoperculum (par suite de l'obliquité de son bord postérieur) est de 90°, le 1° rayon de la dorsale est presque aussi long que le 2° et la différence de hauteur entre les extrémités avant et arrière de la nageoire est peu sensible. Enfin, la bande longitudinale d'un beau noir, qui orne la dorsale de L. Tollardi, permet de reconnaître cette espèce au premier coup d'œil.

Je me fais un plaisir de donner à cette nouvelle espèce le nom de M. René Tollard, Directeur intérimaire du Service océanographique de l'Indo-Chine.

Nom indigène : cà dong quéo.

⁽¹⁾ Ces bandes jaunes paraissent être le résultat de la décoloration; peut-être sont-elles invisibles sur l'animal vivant ou frais.

Dans la Collection du Muséum, le genre Latilus est représenté par cinq spécimens, tous étiquetés : L. argentatus C. V.

Les deux exemplaires portant le n° 666 et l'exemplaire n° 1000 sont originaires du Japon et appartiennent indubitablement à l'espèce décrite par Houttuyn sous le nom de *L. japonicus*, ainsi que l'exemplaire n° 4910, provenant de Macao. Le n° 8153 est attribué à un Poisson originaire de l'Inde mais d'une espèce toute différente et dont le mauvais état rend la détermination fort difficile.

Dans l'impossibilité d'examiner le type de Latilus argentatus C. V., qui, au dire de ses auteurs (1), appartient au Musée de Berlin, j'adopte la classification des Latilus japonais préconisée par Jordan, Tanaka et Snyder (2), bien qu'il n'ait été publié, à ma connaissance, aucun exposé des motifs qui mettent cette classification en opposition avec le point de vue précédemment exprimé par Kishinouye et Snyder (3).

Le tableau synoptique suivant aidera, en résumant leurs principaux caractères, à la détermination des *Latilus* des eaux indochinoises et japonaises. Un catalogue systématique terminera cette note et fournira au lecteur l'ensemble des références bibliographiques.

- I. Pas de ligne noire occipitale. D. 21. A. 14. OEil 4,1. 1. argentatus.
- II. Une ligne noire occipitale. OEil 3-3,8.
 - A. Bord postérieur du préoperculum denticulé sur toute sa longueur. Extrémité du processus hémal de la 1^{xe} vertèbre caudale courbée en angle très ouvert.
 - a. Extrémité du maxillaire sous le centre de l'œil. Angle du préoperculum obtus, non lobé. Dorsale immaculée. D. 23. A. 13. OEil 3-3,5.
 2. japonicus.
 - b. Extrémité du maxillaire sous le bord postérieur de l'œil. Angle du préoperculum droit, légèrement lobé. Une bande longitudinale noire sur la dorsale.
 D. 22. A. 14. OEil 3,8.
 3. Tollardi.
- B. Bord postérieur du préoperculum denticulé seulement sur sa moitié dorsale. Extrémité du processus hémal de la 1^{re} vertèbre caudale courbée en angle aigu. Dorsale immaculée. D. 22. A. 14. OEil 3,5.

 4. auratus.

(1) CUVIER et VALENCIENNES, Hist. nat. des Poissons, 9, p. 495.

(3) Proc. U. S. Nat. Mus., 42, 1912, p. 417.

⁽²⁾ JORDAN, TANAKA et SNYDER, A catalogue of the Fishes of Japan (Journal of the College of Science, Imperial University, Tokyo, 33, 1, 1913).

1. Latilus argentatus Cuvier et Valenciennes, Hist. nat. Poiss., 5, p. 369; 9, p. 495. — Schlegel, Fauna Japon., 1846, p. 63. — Bleeker, Verh. Bat. Gen., 26, p. 85. — Günther, Cat. Fish., 2, 1870, p. 252. — Nystrom, Svensk. Vet. Ak., 1881, p. 29. — Steindachner, Ann. K. K. Naturh. Hofmus. Wien, II, 1896, p. 208. — Ishikawa, Prel. Cat. 1897, p. 45.

2. Latilus japonicus Houttuyn.

Coryphæna japonica Houttuyn, Holl. Maats. Weet. Harlem, 20, 1782, p. 311.

Latilus japonicus Jordan et Snyder, Proc. U. S. Nat. Mus., 23, 1901, p. 745; 24, 1902, p. 489; 42, 1912, p. 417.

Coryphæna Houttuyni Lacépède, Hist. nat. Poiss., 3, 1802, p. 176.

Coryphæna sinensis Lacépède, tom. cit., p. 176, 209 (d'après une peinture chinoise).

Latilus sinensis Jordan et Snyder, Proc. U. S. Nat. Mus., 23, 1901, p. 369.

Latilus ruber Kishinouye, Zool. Magaz. Tokyo, 19, 1907, p. 56. — Snyder, Proc. U. S. Nat. Mus., 42, 1912, p. 417.

3. Latilus Tollardi, n. sp. (vide supra).

4. Latilus auratus Kishinouye, Zool. Magaz. Tokyo, 19, 1907, p. 56.

Au nombre des Poissons recueillis sur la côte d'Annam par le D^r A. Krempf figurent deux exemplaires d'un fort joli Blenniidé, qui ressemble étrangement à l'espèce décrite du Japon, par MM. Jordan et Snyder, sous le nom de Aspidontus trossulus (1). L'un d'eux mesure 100 millimètres, l'autre 80 millimètres de longueur totale. Chez le plus grand, la 2° épine de la dorsale est un peu plus longue que les autres et le prolongement des rayons supérieurs et inférieurs de la caudale est plus marqué.

En dépit de la concordance de la presque totalité des caractères et, en particulier, de la coloration, dont le système est absolument identique, cette forme annamite diffère de Petroscirtes (= Aspidontus) trossulus Jord.

⁽¹⁾ JORDAN et SNYDER, A review of the Blennoid fishes of Japan (Pr. U. S. Nat. Mus., 25, 1903, p. 455 et 456, fig. 7).

et Snyd. par certaines particularités morphologiques qui sont précisées dans le tableau ci-dessous :

ASPIDONTUS TROSSULUS (TYPE.)

D. x 21.

A. 1 19.

P. 13.

V. 3.

C. 11.

Dents anterieures 28.

Appendices cutanés:

1 à la partie supérieure de l'œil;

une paire au menton.

Rayons supérieurs et inférieurs de la caudale prolongés en filaments courts; l'inférieur plus long que le supérieur.

FORME ANNAMITE.

D. XI 19.

A. 1 19.

P. 15.

V. 3.

C. 11.

Dents antérieures 32.

Appendices cutanés:

1 au sommet de l'orbite;

1 au-dessus de l'œil, sur la verticale du quart postérieur de celui-ci; une paire au menton;

au-dessus de l'ouverture des ouïes, à la naissance de la ligne latérale. Rayons supérieurs et inférieurs de la caudale prolongés en filaments plus longs et égaux entre eux.

Tous les appendices cutanés des individus que j'ai sous les yeux sont aplatis; ceux de l'orbite sont les plus développés; ceux du dessus de l'œil et du menton sont très petits; ceux enfin qui sont placés à l'origine de la ligne latérale sont assez grands et lobés.

Ces deux individus possèdent donc deux paires d'appendices cutanés de plus que le type d'Aspidontus trossulus, dont la diagnose ne mentionne la présence de ces appendices que sur deux endroits seulement de la tête: une paire sous le menton et un appendice grêle «au-dessus de l'œil » (1). La figure qui illustre cette diagnose est trop sombre pour ajouter grand'chose à la clarté du texte, clarté malheureusement insuffisante en ce qui concerne la position de ce dernier appendice (2). Selon toute vraisemblance, cet appendice émane du bord même de l'orbite, cas très fréquent chez les Poissons de ce groupe.

D'autre part, s'il est permis de considérer comme purement individuelles la différence numérique des rayons de la dorsale (x1 19 au lieu de x 21) et, à la rigueur, celle des rayons des pectorales (15 au lieu de 13), plus im-

(1) «... A pair of small, flat barbels on chin; a minute, slender barbel on upper part of eye.» (Op. cit., p. 455.)

(2) Cette même figure représente la caudale tronquée, mais dont les rayons inférieurs sont seuls prolongés; ce qui ne s'accorde pas avec le texte, où l'on peut lire, malgré une interversion accidentelle: «Caudal truncate;... the tip of upper and lower rays with short filaments.»

portant apparaît l'écart de 4 unités (32 au lieu de 28) que l'on trouve au dénombrement des dents antérieures de chaque mâchoire, caractère d'une constance reconnue assez grande pour servir utilement de base aux diagnoses spécifiques de divers Blenniidés et des *Petroscirtes* en particulier.

La véritable nature des rapports systématiques existant entre ces deux formes est d'autant plus difficile à préciser que MM. Jordan et Snyder n'ont eu à leur disposition qu'un seul exemplaire d'une espèce tellement agile que sa capture présente les plus extrêmes difficultés (1).

Faut-il attribuer la cause de cette capture à la lenteur relative des mou-

vements d'un animal malade ou monstrueux?

Doit-on voir dans ces divers caractères différentiels de simples variations individuelles ou, du moins pour certains d'entre eux (filaments de la caudale ou même appendices cutanés), autant d'effets dont l'âge, le sexe ou le degré de maturité sexuelle du sujet seraient la cause?

A toutes ces questions, l'examen de nouvelles captures permettra seul de répondre. Il ne resterait plus, dans l'une ou l'autre de ces deux hypothèses, qu'à rectifier ou à compléter la diagnose d'une espèce également

répandue sur les côtes du Japon et sur celles de l'Indo-Chine.

Par contre, si la constance des caractères respectifs de la forme japonaise et de la forme annamite vient à être démontrée, nous serions en présence de deux espèces distinctes ou tout au moins de deux variétés locales d'une même espèce. Dans cette dernière hypothèse, je propose de donner à la forme annamite, caractérisée dans cette note, le nom de

Petroscirtes annamensis, species vel varietas nova.

Type: Collection du Muséum, n° 1924-161.

Nom indigène: cá chuốt.

LABORATOIRE DE M. LE PROFESSEUR GRUVEL.

(1) "We have one specimen 75 mm. long from Misaki. Numerous others 150 or 200 mm. long were seen in the deep rock pools, but they can be obtained with great difficulty. It is one of the most beautiful as well as the most active of all the blennies." (Op. cit., p. 456.)



Chabanaud, Paul. 1924. "Descriptions d'une espèce nouvelle et d'une forme supposée nouvelle de Poissons de mer de la côte d'Annam." *Bulletin du Muse*

um national d'histoire naturelle 30(5), 357–363.

View This Item Online: https://www.biodiversitylibrary.org/item/213222

Permalink: https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/204092

Holding Institution

Muséum national d'Histoire naturelle

Sponsored by

Muséum national d'Histoire naturelle

Copyright & Reuse

Copyright Status: In copyright. Digitized with the permission of the rights holder.

Rights Holder: Muséum national d'Histoire naturelle

License: http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/

Rights: https://biodiversitylibrary.org/permissions

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at https://www.biodiversitylibrary.org.